Nations Unies E/CN.17/2008/15

Conseil économique et social

Distr. générale
20 mars 2008
Français
Original : anglais

Commission du développement durable
Seizième session
5-16 mai 2008
Point 3 de l'ordre du jour provisoire*
Module thématique du cycle d'application 2008-2009 – session d'examen

Lettre datée du 14 mars 2008, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint la Déclaration de Beijing sur la lutte contre la désertification et la promotion du développement durable (voir annexe I) et le rapport de la Conférence internationale sur la lutte contre la désertification (voir annexe II), adoptés lors de cette conférence qui s'est tenue, du 22 au 24 janvier 2008, à Beijing.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de ses annexes comme document de la seizième session de la Commission du développement durable.

L'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire,
Représentant permanent de la République populaire
de Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) **Wang** Guangya

* E/CN.17/2008/1.

08-27976 (F) 110408 170408

Annexe I à la lettre datée du 14 mars 2008 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Déclaration de Beijing sur la lutte contre la désertification et la promotion du développement durable

(24 janvier 2008)

Avec l'appui du secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et d'autres organismes des Nations Unies, l'Administration d'État à la forêt de la République populaire de Chine et le Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies ont organisé conjointement, du 22 au 24 janvier 2008, à Beijing la Conférence internationale sur la lutte contre la désertification au cours de laquelle les représentants des gouvernements, des organismes des Nations Unies, d'autres institutions internationales et régionales, et de grands groupes ont débattu les problèmes que pose la désertification à l'échelle planétaire et les mesures à prendre pour la combattre. On trouvera ci-après un résumé des principaux points mis en relief dans les exposés et durant les débats.

Le problème de la désertification a une dimension mondiale

La désertification est un problème de portée mondiale qui a de graves conséquences pour la sécurité de l'environnement, la sécurité alimentaire, la stabilité socioéconomique et le développement durable. Elle touche au premier chef les pays les moins développés, les pays en développement enclavés et les petits États insulaires en développement qui, pour lutter contre elle et la dégradation des sols et atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, se heurtent tous à de graves difficultés.

Le lien désertification-pauvreté dans les pays en développement

Dans de nombreux pays en développement, particulièrement en Afrique, la grande pauvreté des ruraux demeure l'un des principaux obstacles au progrès de la lutte contre la désertification et la dégradation des sols qui, elles-mêmes, y exacerbent la pauvreté rurale.

Avec d'autres moyens pour ces ruraux de gagner leur vie, on pourra alléger la pression sur les terres et les écosystèmes et réduire la pauvreté.

Renforcement des synergies pour la mise en œuvre de la Convention

Le plan-cadre stratégique décennal adopté par la huitième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification a ancré l'engagement pris par la communauté internationale de la mettre en œuvre à tous les niveaux. Grâce à lui, la Convention sera en flèche pour lutter contre la désertification et la dégradation des sols, atténuer les effets de la sécheresse et lutter contre les changements climatiques. On peut donc ainsi

s'appuyer sur elle pour s'adapter aux changements climatiques, les atténuer et y réagir.

Il est vivement recommandé d'intensifier les synergies entre les trois Conventions de Rio (Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et Convention sur la diversité biologique), afin de mieux coordonner les actions offrant des avantages mutuels pour lutter contre la désertification et les changements climatiques et préserver les écosystèmes des terres arides et des zones humides.

Les forêts jouent un rôle important tant dans la prévention de la désertification et de la dégradation des sols que dans la régénération des sols dégradés. Les modalités d'application de l'instrument juridiquement non contraignant concernant tous les types de forêts adopté en 2007 par l'Assemblée générale dans sa résolution 62/98, définissent le cadre d'une gestion durable des forêts et de la contribution qu'elle peut apporter à la lutte contre la désertification, à l'atténuation des changements climatiques et à la préservation de leur diversité biologique.

Intégration des programmes d'action visant à combattre la désertification dans les plans-cadres de développement

Les programmes d'action nationaux offrent un outil pratique pour combattre la désertification et appliquer la Convention. La désertification affectant tous les secteurs, il est essentiel d'établir une coordination entre tous les organes de l'État, aux niveaux central et local qu'intéresse la mise en œuvre de ces programmes et d'y associer activement la société civile. Il est important d'intégrer ceux-ci dans les stratégies nationales de développement durable et les plans de réduction de la pauvreté.

Pour la mise en œuvre des programmes d'action visant à lutter contre la désertification et la dégradation des sols, il faudra absolument que la communauté internationale les appuie davantage par sa coopération bilatérale, régionale et sous-régionale.

L'exécution de ces programmes devrait se fonder sur des approches intégrées et s'appuyer sur une législation adéquate.

Pour concilier les impératifs de la préservation de l'environnement et ceux du développement, et trouver un équilibre entre avantages économiques et avantages sociaux, il est indispensable d'améliorer les modalités de la croissance économique, les moyens de production et les modes de consommation.

Participation des collectivités locales

Il est indispensable que les collectivités locales participent à la lutte contre la désertification. À leur niveau, la constitution de partenariats et d'alliances stratégiques offre un bon cadre institutionnel pour la mise en œuvre des programmes et projets.

Accès au marché

Si l'on veut que les agriculteurs investissent à long terme dans la gestion durable de leurs terres, il faut qu'ils puissent en tirer profit. Pour cela, il faut leur garantir un accès équitable aux marchés régionaux et mondiaux et les aider à

commercialiser leurs denrées, à la fois sur le plan pratique et sur le plan du renforcement des capacités.

Investissements et mobilisation des ressources

Pour combattre la désertification et la dégradation des sols, il est indispensable de faire de gros investissements, à long terme, qui peuvent difficilement être financés par les seuls budgets nationaux et locaux. Il faut également offrir des incitations, notamment économiques, aux parties prenantes, y compris aux petits exploitants, afin qu'elles investissent dans la gestion durable des terres, des forêts et des autres ressources naturelles. Des incitations de ce type peuvent notamment consister à garantir la sécurité d'occupation des terres et des droits d'accès aux terres, à l'eau, aux forêts, à faciliter l'accès au crédit et aux technologies, dont celles de l'information à des conditions favorables, à améliorer les systèmes d'alerte rapide et d'échange d'informations sur la désertification et la sécheresse et enfin à renforcer les capacités.

La coopération internationale au développement peut jouer un rôle essentiel en mobilisant des ressources, notamment l'aide publique au développement et en participant aux investissements nécessaires pour lutter contre la désertification et la dégradation des sols, adopter des technologies améliorées, transférer les technologies et promouvoir le développement rural.

Savoirs traditionnels

Les savoirs traditionnels des peuples autochtones, en particulier dans la gestion des ressources naturelles, ont fait la preuve de leur efficacité face aux problèmes que posent la désertification et la dégradation des sols au niveau local et au niveau des ménages.

Instruction et sensibilisation

L'instruction est un outil important pour sensibiliser la population aux problèmes liés à la désertification et à la dégradation des sols et lui faire mieux comprendre le lien désertification-pauvreté-développement. Parmi les mesures concrètes que l'on peut adopter dans ce domaine figurent la modernisation des programmes d'enseignement aux différents niveaux et la mise en place de cadres de dialogue et de plaidoyer.

Information et alerte rapide

L'information et l'alerte rapide sont des éléments essentiels de la sensibilisation et du renforcement des capacités. Le bon fonctionnement de ces systèmes permet tant de gérer efficacement les risques liés à la sécheresse, à la désertification, à la dégradation des sols et aux changements climatiques que d'accroître la capacité de résistance des pays touchés.

Remerciements

Les participants à la Conférence internationale ont exprimé leur reconnaissance pour sa bonne organisation au Gouvernement de la République populaire de Chine et à l'Organisation des Nations Unies ainsi qu'à la municipalité de Beijing pour l'accueil chaleureux réservé à tous les participants.

Annexe II à la lettre datée du 14 mars 2008 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Rapport de la Conférence internationale sur la lutte contre la désertification

(22-24 janvier 2008, Beijing)

I. Introduction

1. Avec l'appui du Bureau des parcs et des forêts de la municipalité de Beijing et du secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, l'Administration d'État à la forêt de la République populaire de Chine et le Département des affaires économiques et sociales de l'organisation des Nations Unies, ont organisé conjointement du 22 au 24 janvier 2008 à Beijing la Conférence internationale sur la lutte contre la désertification.

2. La Conférence a réuni 240 participants, représentant 55 pays et 40 organismes des Nations Unies et institutions régionales et internationales. Plus de 20 pays étaient représentés par de hautes personnalités. Des responsables politiques, des représentants d'autorités locales, d'établissements scientifiques et d'autres groupes de la société civile ont activement participé aux débats thématiques, mettant en commun leurs expériences, les enseignements tirés d'elles et les pratiques optimales de la lutte contre la désertification dans le contexte plus vaste du développement durable.

3. Outre les séances plénières d'ouverture et de clôture, plusieurs séances thématiques ont été organisées : les participants y ont entendu les exposés des pays et participé à des débats interactifs. Ces séances ont été animées par des experts, qui avaient à la fois une connaissance théorique et une expérience pratique du sujet traité. À chacune des séances, des intervenants choisis auparavant ont exposé leurs points de vue sur les questions évoquées au cours des exposés de pays.

4. Les résultats des travaux de la Conférence sont résumés dans la « Déclaration de Beijing sur la lutte contre la désertification et la promotion du développement durable ». Les participants sont convenus que son texte, modifié oralement[1], serait transmis à la Commission du développement durable des Nations Unies. Celle-ci traitera des questions de la désertification, de l'agriculture, du développement rural, des sols, de la sécheresse et de l'Afrique en mai 2008, lors de sa seizième session au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York.

II. Séance plénière : déclarations liminaires et ministérielles

5. Jia Zhibang, Ministre et Directeur de l'Administration d'État à la forêt, a présidé la séance d'ouverture de la séance plénière. Son vice-ministre, Zhu Lie Ke a présidé la séance consacrée aux déclarations ministérielles.

[1] www.un.org/esa/sustdev/sdissues/desertification/beijing2008/index.htm (texte anglais).

6. Hui Liangyu, Vice-Premier Ministre, a pris la parole à la séance d'ouverture. Il a souligné qu'il importait d'appliquer intégralement la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et nécessaire d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes nationaux de lutte contre la désertification et de les intégrer dans les stratégies nationales de développement durable. La mise en œuvre des programmes d'action nationaux devrait s'appuyer sur des approches intégrées et sur une législation adéquate. Il a mis l'accent sur la nécessité d'améliorer les modalités de la croissance économique, les moyens de production et les modes de consommation afin de concilier les objectifs de la conservation et du développement et de réaliser un équilibre entre les avantages économiques et les avantages sociaux.

7. Sha Zukang, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales, a donné lecture du message du Secrétaire général Ban Ki-moon à la Conférence où il a rappelé que la désertification et la dégradation des sols posaient un problème complexe et mondial, avec des conséquences sociales, économiques et environnementales à long terme. Il a noté que la désertification s'intensifiait du fait des changements climatiques. La Conférence internationale offrait une bonne occasion de définir des mesures à leur encontre et de promouvoir le développement durable dans les régions touchées par la désertification et la dégradation des sols. La Convention sur la lutte contre la désertification offre un cadre pour s'adapter aux changements climatiques, les atténuer et y réagir.

8. Le Secrétaire général adjoint a souligné le lien désertification-pauvreté en indiquant que la grande majorité des pays à faible indicateur de développement humain souffrent de la sécheresse et de la désertification. Ils ont un taux de mortalité infantile moyen 10 fois supérieur à celui des pays développés et un revenu par habitant parmi les plus faibles du monde. Il a donc invité la communauté internationale à agir rapidement pour enrayer ce fléau qui frappe des millions de personnes dans les pays touchés par la désertification et la dégradation des sols.

9. Francis Nhema, Président de la seizième session de la Commission du développement durable, a mis en lumière le problème de la désertification dans la région africaine. Dans l'hypothèse d'un maintien du taux actuel de dégradation des sols, plus de la moitié des terres cultivées en Afrique seraient inutilisables d'ici à 2050, ce qui aurait de graves conséquences pour la production et la sécurité alimentaires. Compte tenu du caractère intersectoriel de la désertification, il a appelé à renforcer la coordination entre toutes les entités étatiques chargées de lutter contre elle. Il a souligné les avantages mutuels et universels des initiatives qui, menées au niveau des pays pour lutter contre la désertification et la dégradation des sols, contribueront à préserver les écosystèmes indispensables à la vie de la planète.

10. Dans ses observations, Luc Gnacadja, Secrétaire exécutif de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, a rappelé que, lors de sa huitième session, la Conférence des Parties à la Convention avait adopté un plan-cadre stratégique décennal qui établit le cadre stratégique d'ensemble de sa mise en œuvre.

11. Le Ministre Andre de Jesus Moda (Angola), l'Ambassadeur Marjan Cencen (Slovénie), l'Ambassadeur Daniel Carmon (Israël), Ricardo Larriera (Argentine), Changchui He, (Sous-Directeur général et représentant régional de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture pour l'Asie et le Pacifique), Bakary Kante (Directeur, Programme des Nations Unies pour l'environnement), Tiega Anada (Secrétaire général de la Convention de Ramsar relative aux zones

humides et Kunhamboo Kannan (Directeur de la Division de l'agriculture, de l'environnement et des ressources naturelles, Banque asiatique de développement) ont également pris la parole lors de la séance d'ouverture. Yasuyuki Aoshima (représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture en Chine et Directeur du Bureau de l'UNESCO à Beijing) a donné lecture du discours de Koichiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO.

12. Dans leurs déclarations liminaires, les orateurs ont souligné, entre autres questions prioritaires, que la désertification et le développement durable étaient indissociables et qu'il fallait voir, en la désertification et la dégradation des sols, des problèmes complexes aux incidences sociales, économiques et écologiques à long terme. La lutte contre la désertification doit s'inscrire dans un vaste programme de développement durable. Les orateurs ont également mis en lumière les actions menées par les pays dans ce domaine ainsi que les initiatives prises par les organismes des Nations Unies et les institutions de développement régionales et internationales.

III. Débats thématiques

13. Plusieurs séances thématiques ont été organisées : les participants des pays y ont fait des exposés sur les difficultés et les contraintes rencontrées, les leçons de l'expérience et les pratiques optimales. Ils y ont abordé tant les dimensions sociales, économiques et écosystémiques des problèmes de la désertification que les mesures d'ordre scientifique, technologique, social, économique et financier à mettre en œuvre pour combattre la désertification et la dégradation des sols. Une séance a été consacrée aux questions de la participation multipartite : les participants ont examiné le rôle des autorités locales et des grands groupes, y compris les organisations non gouvernementales.

14. Les exposés faits par les pays et les débats interactifs ont permis aux participants de mieux saisir la dimension planétaire des problèmes de la lutte contre la désertification et la dégradation des sols et des mesures prises pour les résoudre. Ils ont également mis en relief l'interdépendance complexe des écosystèmes et les facteurs socioéconomiques de ces deux phénomènes. Ils sont convenus qu'il était indispensable de prendre des mesures pour lutter contre la désertification si l'on voulait progresser vers la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire et promouvoir le développement économique et la stabilité socioéconomique des pays et des régions affectés, ce qui contribuerait à la sécurité de l'environnement planétaire.

15. De l'avis général, les pays en développement se heurtent à des contraintes institutionnelles, financières, technologiques et capacitaires et, dans certains cas, à des obstacles socioculturels. Ainsi, les exposés et des débats ont reflété la diversité des démarches, stratégies et initiatives mises en œuvre pour surmonter les obstacles et les contraintes, et fourni une mine de renseignements, notamment sur les enseignements tirés de l'expérience.

A. Problèmes de la désertification : obstacles et contraintes

16. Les exposés des pays et les débats interactifs ont permis de faire l'inventaire des difficultés et des contraintes auxquelles se heurtent les pays dans la lutte contre la désertification et la dégradation des sols. Il est clair que la région Afrique doit relever un défi particulièrement redoutable dans ce domaine, les deux tiers des terres africaines étant déjà dégradées d'une façon ou d'une autre. Cette dégradation affecte au moins 485 millions de personnes, soit 65 % de l'ensemble de la population africaine. Elle nuit surtout à l'agriculture, compromettant la production et la sécurité alimentaires du continent.

17. La situation du continent asiatique est également inquiétante. Sur une superficie totale de 4,3 milliards d'hectares, l'Asie en compte environ 1,7 milliard de sols secs, semi-arides et arides, s'étendant de la Méditerranée au Pacifique. Les pays d'Asie centrale sont presque tous affectés par la dégradation des sols et par la désertification.

18. En Amérique latine et dans les Caraïbes, malgré la célèbre forêt pluviale, environ un quart des terres sont touchées par la désertification. Le déboisement, le surpâturage et la salinisation ont aggravé la désertification et la dégradation des sols tandis que l'érosion des sols s'accentue dans de nombreuses îles des Antilles orientales. Dans son exposé, le représentant de la Jamaïque a montré les difficultés singulières auxquelles se heurtent les petits États insulaires en développement dans la lutte contre la dégradation des sols, et en particulier leur vulnérabilité à la dégradation de l'environnement, aux changements climatiques, à la sécheresse et aux catastrophes naturelles.

19. Des études de cas portant sur l'Espagne et sur certains pays d'Europe orientale ont montré que la désertification ne concerne pas que les pays en développement, mais touche aussi les pays industrialisés. La lutte contre elle nécessite donc l'engagement et la coopération de l'ensemble de la communauté internationale.

20. Nombre des difficultés évoquées dans les exposés de pays concernent souvent plusieurs pays d'une même région. Par exemple, les orateurs du Burkina Faso et de l'Éthiopie ont relevé que dans les pays et les sous-régions d'Afrique affectés par la désertification et la sécheresse, la pauvreté rurale demeure le problème capital.

21. Les participants ont souligné que la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse avaient de graves répercussions sur la production agricole et la sécurité alimentaire. Ils ont noté avec inquiétude que l'exploitation non viable des terres arables, le surpâturage sur les terres de parcours, l'appauvrissement du couvert forestier et végétal et l'érosion des sols posent des problèmes majeurs dans les écosystèmes de terres arides et sont les principales causes de la désertification et la dégradation des sols. Dans leur exposé, les participants de la Chine, de l'Éthiopie, de l'Égypte, du Pakistan et plusieurs autres ont montré que l'emploi de méthodes culturales non viables et le surpâturage avaient radicalement modifié le couvert végétal et entraîné une érosion considérable de la couche arable et l'appauvrissement substantiel des éléments nutritifs du sol, aggravant dans certains cas la désertification.

22. Les participants ont également relevé que les régimes fonciers dans lesquels les exploitant et propriétaires ne contrôlent pas l'utilisation des terres ou qui n'en garantissent pas la sécurité à long terme, peuvent conduire à une surexploitation des

ressources, à une concurrence entre les divers utilisateurs et susciter des conflits dans les groupes, entre eux ou encore sur les ressources transfrontières ou partagées.

23. Dans leurs exposés, les représentants du secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts et du secrétariat de la Convention sur la désertification ont évoqué les conséquences du déboisement sur les écosystèmes, notamment la disparition de la couche arable et de certaines espèces biologiques, la contamination de l'eau potable, la destruction des bassins versants et la dégradation des zones côtières.

24. Plusieurs exposés ont souligné les liens entre la désertification et les changements climatiques. L'érosion du sol et l'appauvrissement du couvert végétal qui accompagnent la désertification ont une incidence sur les changements climatiques. Les sols des zones sèches contiennent plus d'un quart de toutes les réserves mondiales de carbone organique, ainsi que pratiquement tout le carbone inorganique. La désertification et la dégradation des sols, si elles ne sont pas freinées, peuvent libérer une grande partie de ce carbone dans l'atmosphère, provoquant une rétroaction significative sur le système climatique mondial. À leur tour, les changements climatiques peuvent nuire à la diversité biologique et aggraver les risques de désertification dans de nombreuses régions du fait de l'évapotranspiration et de la diminution probable des précipitations sur les terres sèches.

25. À cet égard, les participants ont indiqué que les initiatives prises par les pays pour lutter contre la désertification et la dégradation des sols ne contribuent pas qu'à éliminer la pauvreté et à promouvoir le développement durable dans les pays en développement touchés, mais qu'à long terme, elles sont mondialement bénéfiques. Le reboisement, la régénération du couvert végétal naturel, la diminution des émissions de gaz carbonique du sol, les mesures de conservation des sols et de l'eau, la préservation de la diversité biologique et la protection de l'environnement sont autant d'éléments qui contribuent de façon substantielle à la préservation des écosystèmes mondiaux indispensables à la vie.

B. Mesures prises contre la désertification : enseignements tirés de l'expérience et pratiques optimales

26. Les participants ont pu s'informer des stratégies et des mesures d'adaptation mises en place aux niveaux national et régional pour surmonter les divers obstacles et contraintes rencontrés dans la lutte contre la désertification et la dégradation des sols. Nombre d'entre elles avaient débouché sur des expériences réussies et des pratiques optimales.

27. De nombreux pays, tels que la Chine et l'Inde, ont souligné dans leurs exposés les diverses mesures qu'avaient prises les gouvernements, les autorités locales et les groupes communautaires pour faire reculer la désertification et la dégradation des sols. En dépit de différences dues à la spécificité des approches nationales, les participants ont relevé que les stratégies réussies ont plusieurs éléments en commun. La législation joue un rôle essentiel en mobilisant la volonté politique; la viabilité des progrès est liée au renforcement des institutions et des capacités; les programmes d'action nationaux doivent être intégrés dans les stratégies de développement et les cadres d'investissement nationaux pertinents; enfin, il faut

doter les programmes de lutte contre la désertification et la dégradation des sols de fonds budgétaires propres.

28. Les participants ont reconnu le rôle que les gouvernements et leurs partenaires de développement avaient joué dans l'instauration d'un environnement favorable à la lutte contre la désertification et la dégradation des sols. Ils estimaient toutefois que les stratégies et plans d'action nationaux de lutte contre elles et contre la sécheresse étaient souvent loin de prendre en compte toutes leurs dimensions sociales et économiques.

29. À cet égard, plusieurs interventions ont souligné qu'il importait d'élaborer des plans et méthodes intégrés de gestion des ressources foncières et en eau afin d'empêcher et de réduire le surpâturage et la surexploitation des ressources foncières et forestières. D'autres ont dit qu'il fallait inciter les parties prenantes à investir dans la gestion durable des sols, par exemple en améliorant la sécurité foncière et les droits d'accès aux sols, eaux, forêts et autres ressources naturelles. Les agriculteurs et les éleveurs qui obtiennent le contrôle des terres qu'ils utilisent ou la garantie de pouvoir les utiliser à long terme sont incités à les rendre plus productives et à utiliser des méthodes de gestion des sols et des eaux plus durables dans la mesure où ils ont la possibilité d'en bénéficier.

30. Les bons résultats obtenus par les gouvernements qui se sont engagés et ont investi à long terme dans la lutte contre la désertification montrent l'utilité d'une approche multisectorielle, associant tous les services de l'État aux niveaux central et local. Il est donc indispensable de coordonner les actions menées par les organismes publics et les autorités centrales et locales pour freiner, faire reculer et enrayer la désertification et la dégradation des sols.

31. Selon les exposés de l'Argentine et de la Thaïlande, les alliances stratégiques peuvent jouer un rôle important dans l'élaboration et l'application des programmes d'action nationaux de lutte contre la désertification. Les participants ont souligné que l'expérience accumulée dans ce domaine montre l'utilité d'une approche de maîtrise participative et populaire, associée à des programmes de coopération visant à renforcer les capacités et à fournir un appui technique et financier.

32. La participation des collectivités et des parties prenantes locales est indispensable pour tirer parti des connaissances traditionnelles que celles-ci ont accumulées grâce à leur interaction avec la nature au cours des âges. La capitalisation de ces connaissances traditionnelles, expériences et pratiques optimales s'est révélée efficace face aux problèmes posés par la désertification au niveau local et au niveau des ménages. À cet égard, les représentants de l'Indonésie et du Pérou ont décrit les initiatives qu'ils avaient prises, en s'appuyant sur les collectivités et les savoirs locaux, en utilisant les ressources locales et en répondant directement aux besoins locaux.

33. Pour ce qui est des contraintes financières auxquelles se heurtent de nombreux pays en développement dans la lutte contre la désertification, les participants ont mis l'accent sur la nécessité d'adopter une stratégie globale de mobilisation des ressources qui sera plus efficace si elle se fonde sur une participation et des partenariats multipartites s'appuyant sur des partenaires internationaux de la coopération au développement, et si elle s'inscrit dans le cadre national de budgétisation et de coopération au développement.

34. Plusieurs exposés et interventions ont analysé les raisons d'investir dans les zones arides. Ils ont souligné l'importance des incitations économiques à la gestion durable des sols dans les zones sèches et ont cité en exemple les approches multisectorielles adoptées dans divers pays pour atteindre cet objectif : subventions aux activités génératrices d'emploi, promotion de la diversification agricole et captation du potentiel économique des écosystèmes des zones arides.

35. Pour assurer la prospérité à long terme des agriculteurs, il est indispensable de leur ouvrir l'accès aux marchés et de leur donner la possibilité de renforcer leurs capacités pour qu'ils puissent adopter des technologies nouvelles et améliorées et des pratiques culturales viables. Ces mesures d'appui sont plus efficaces lorsqu'elles s'appuient sur la coopération internationale ainsi que sur des partenariats privés et publics constitués afin de faciliter le transfert des technologies.

36. Les participants ont en outre souligné l'importance de mettre en commun les connaissances, les enseignements tirés de l'expérience et les pratiques optimales, par exemple en utilisant à cet effet les réseaux d'information et les systèmes d'alerte rapide. Le renforcement des capacités, la formation et la sensibilisation aux problèmes de la désertification, de la dégradation des sols, de la sécheresse et de leur imbrication sociale, peuvent contribuer à promouvoir une meilleure compréhension du lien désertification-pauvreté-développement et mener à des décisions sagaces.

37. Les participants ont souligné la nécessité de sensibiliser la population aux effets des changements climatiques sur la désertification. Il est tout aussi important de renforcer la capacité des collectivités agricoles à s'adapter aux effets des changements climatiques sur les terres et sur l'agriculture. La qualité des informations sur le temps et le climat et l'existence de systèmes d'alerte rapide peuvent jouer un rôle crucial dans ce domaine. En outre, l'adoption de bonnes mesures d'adaptation et d'atténuation des effets des changements climatiques peut réduire la vulnérabilité de ces collectivités et les risques associés à ces effets.

38. Plusieurs exposés ont mis en relief le rôle important de la Convention dans le combat contre la désertification et les changements climatiques et la nécessité de renforcer les synergies entre les trois Conventions de Rio, la Convention de Ramsar sur les zones humides et les autres accords internationaux tels que l'instrument juridiquement non contraignant concernant tous les types de forêts adopté par l'Assemblée générale dans sa résolution 62/98.

39. Plusieurs orateurs ont remercié particulièrement les partenaires bilatéraux et multilatéraux, dont la Banque asiatique de développement, le Fonds pour l'environnement mondial, le Fonds international de développement agricole, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et la Banque mondiale, pour leur précieux concours, en particulier dans le domaine de l'assistance technique et financière. Certains ont joué le rôle de chef de file et assumé à ce titre des engagements techniques et financiers substantiels. Les participants étaient d'avis que la communauté internationale devait continuer d'encourager et d'appuyer les pays qui s'efforcent d'intégrer les programmes de lutte contre la désertification et la dégradation des sols dans des cadres nationaux plus vastes de budgétisation et de planification de façon qu'ils puissent bénéficier au maximum des nouvelles modalités d'attribution de l'aide extérieure et des nouveaux instruments financiers tels que le Mécanisme Mondial.

40. Dans leurs exposés, plusieurs intervenants ont fait état de l'appui fourni par le Mécanisme Mondial tant à l'élaboration de programmes d'action nationaux et sous-régionaux qu'à l'établissement de partenariats visant à faciliter la mobilisation des ressources destinées aux programmes de gestion durable des terres, par exemple dans les Caraïbes et en Asie centrale. Le Mécanisme Mondial pourra utilement aider les pays à élaborer des stratégies de financement intégrées.

41. Plusieurs pays ont rappelé l'importance du Plan-cadre stratégique décennal qui, adopté à la huitième session de la Conférence des parties à la Convention sur la désertification, permet à celle-ci d'être à la pointe du combat contre la désertification et la dégradation des sols, pour l'atténuation des effets de la sécheresse et la lutte contre les changements climatiques. On peut donc s'appuyer sur elle pour s'adapter aux changements climatiques, les atténuer et y réagir.

C. Participation des parties prenantes

42. Dans leurs exposés, plusieurs orateurs, et notamment le représentant de la FAO ont donné des exemples de la façon dont les autorités locales, les collectivités agricoles, les administrations centrales et les organisations internationales peuvent collaborer pour lutter contre la désertification. En Chine, par exemple, des projets réalisés sous l'égide des autorités de la province de Ningxia avec l'appui du Gouvernement central et des partenaires de l'aide au développement ont permis de rétablir les services des écosystèmes et d'améliorer les moyens de subsistance des agriculteurs. Les mesures prises s'inspirent du principe selon lequel la terre doit appartenir et profiter à celui qui la cultive. On encourage la liaison entre la lutte contre la désertification et les activités rémunérées. En combinant la production de fourrage et la culture de denrées alimentaires et de plantes médicinales, les agriculteurs obtiennent des revenus plus élevés tout en participant plus activement à la lutte contre la désertification.

43. Les partenariats bénévoles à plusieurs parties prenantes sont donc un outil précieux et fructueux. En associant les acteurs concernés – gouvernements, société civile, collectivités locales et secteur privé – de façon qu'ils aient intérêt à combattre la désertification et la dégradation des sols et à promouvoir l'agriculture et le développement rural viables, ces partenariats ont contribué à améliorer l'efficacité et l'impact de la mise en œuvre des programmes.

44. Dans son exposé, le représentant de l'Iraq a mis en exergue toute la priorité que son gouvernement accordait d'une part à la lutte contre la désertification et à la dégradation des sols, d'autre part au développement agricole, compte tenu de son importance dans la production alimentaire et la formation des revenus. Depuis quelques années, des progrès considérables ont été réalisés dans le domaine des cultures sèches et des cultures irriguées, qui ont permis d'étendre les superficies cultivées, d'accroître la production et d'améliorer l'existence et les revenus des ruraux. Renforcer la capacité des parties prenantes locales dans le domaine de la gestion durable de l'utilisation des sols s'est avéré indispensable à leur participation effective à la lutte contre la désertification et la dégradation des sols.

IV. Résumé et conclusions

45. La séance plénière consacrée à la mise en œuvre de la Convention a été animée par Luc Gnacadja, Secrétaire exécutif de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification. Les animateurs des séances thématiques ont été invités à présenter un bref résumé des travaux des séances, mettant en lumière les principaux points ressortant des exposés nationaux et des débats interactifs, quant aux problèmes de la désertification, aux obstacles et contraintes pour la mise en œuvre de la Convention, aux grandes options et aux mesures pratiques à prendre pour avancer dans la lutte contre la désertification.

46. Lors des débats consacrés à la mise en œuvre de la Convention, de nombreux participants ont souligné la nécessité de lutter contre la désertification et la dégradation des sols dans le contexte du développement durable, en liant notamment la lutte contre celle-là, à l'agriculture, à la gestion intégrée des sols et des ressources en eau, au développement rural, aux changements climatiques, à l'élimination de la pauvreté, etc. Ils étaient d'avis que la Conférence internationale avait apporté un complément utile aux travaux entrepris dans le cadre de la Convention. Ils se sont félicités de l'occasion qui leur avait ainsi été donnée de mettre en commun leurs expériences nationales et régionales, de recenser les obstacles et les contraintes et de mettre en exergue les pratiques optimales.

47. À ce propos, alors que, de l'avis général, la désertification et la dégradation des sols sont des problèmes universels, transcendant les frontières et les secteurs socioéconomiques, la participation des pays développés à la Conférence avait été minimale. On a donc exprimé l'espoir que ces pays pourraient être encouragés à participer plus activement à ces conférences à l'avenir.

48. Suite à la communication des résumés des sessions thématiques, les coorganisateurs de la Conférence ont présenté le projet de « Déclaration de Beijing sur la lutte contre la désertification et la promotion du développement durable ». Les participants l'ont commenté et proposé quelques modifications. Outre le premier alinéa, celles-ci ont souligné que la désertification et la dégradation des sols posaient un même problème, et mis en lumière le rôle des écosystèmes des zones humides et l'importance de promouvoir les transferts de technologie. Les participants sont convenus que la Déclaration de Beijing, modifiée oralement, serait transmise à la seizième session de la Commission du développement durable pour plus ample diffusion.

49. Le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales, Francis Nhema, Président de la seizième session de la Commission du développement durable, et Zhu Lie Ke, Vice-Ministre de l'Administration d'État à la forêt de la République populaire de Chine ont prononcé les allocutions finales.

50. À la fin de la séance de clôture, les participants ont exprimé leur reconnaissance au Gouvernement de la République populaire de Chine et à l'Organisation des Nations Unies pour le succès de la conférence internationale ainsi qu'à la municipalité de Beijing pour l'accueil chaleureux qu'elle leur avait réservé à tous.